



SANTÉ, SOCIAL,
SERVICES AUX
PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Creuse
- Corrèze

Certificateur : IPERIA L'INSTITUT

code RNCP : n°RS5451

Date de publication : 19/05/2021

CQP Travailler en Maison d'Assistants Maternels

PRÉSENTATION MÉTIER

L'Assistant maternel exerce son métier dans une structure créée avec d'autres Assistants maternels (de deux à quatre Assistants maternels, agréés chacun pour l'accueil de quatre enfants au maximum) pour accueillir les enfants dans un même local.

Le CQP Travailler en Maison d'Assistants Maternels permet d'accompagner le développement des MAM par une qualification supplémentaire des Assistants Maternels et de professionnaliser leur métier.

OBJECTIFS

Le CQP Travailler en Maison d'Assistants Maternels prend en considération les différents enjeux suivants :

- construire un projet solide de création de MAM,
- penser à la viabilité financière de la MAM,
- intégrer la dimension interpersonnelle au sein de la MAM et l'exercice du métier d'assistant maternel en collectif.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





CQP Travailler en Maison d'Assistants Maternels

Durée

- 114 heures public expérimenté
- 163 heures public débutant

Validation / Modalités d'évaluation

- Présentation de dossier devant un jury de professionnel et étude de situation à l'oral

Modalités de formation

- Formation en centre et à distance
- Possibilité de stage pour les personnes ne disposant pas d'expériences professionnelles dans le secteur

Modalités de financement

- Financement individuel
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Pro-A
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Plan de développement des compétences
- Aide Individualisée (France Travail, Région Nouvelle-Aquitaine)

Tarif de référence*

- 1 950 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

Composante 1 - Création et pérennisation d'une MAM (56 heures)

- Module 1 : Spécificités et fondamentaux d'une MAM (14heures).
- Module 2 : Démarches d'études de besoins à la création d'une MAM (14 heures).
- Module 3 : Réglementation d'une MAM (14 heures).
- Module 4 : Gestion financière et plan de communication d'une MAM (14 heures).

Composante 2 - Travailler en équipe et accompagnement d'un groupe (42 heures)

- Module 5 : Communication et organisation en équipe en MAM (21 heures).
- Module 6 : Accompagnement des enfants en MAM (21 heures).
- Module d'accompagnement à la certification (14 heures).
- Certification (2 heures).



DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métiers accessibles : Assistants Maternels

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Tests
- Entretien